

III.3. Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AVA)



III.3.1. Une activité adaptée à chaque personne, son rythme, ses capacités

L'Atelier d'Adaptation à la Vie Active est l'un des 3 services du pôle insertion par l'activité. Il offre aux personnes en situation de précarité tant sur le plan professionnel que social un contrat d'activité à caractère professionnel dont le rythme, le volume horaire de participation et les tâches confiées sont adaptés à chacun et peuvent évoluer de une à six demi-journée par semaine.

Nous y accueillons en priorité les résidents du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Durée hebdomadaire contractualisée	Participants	
< 10h	3	10%
10 à 15 H	13	43%
16 H à 20 H	14	47%

L'AVA propose un support de reconnaissance et de projection pour une reconstruction fondée sur l'utilité sociale, la dignité, les relations, la production et l'acquisition de compétences (savoir, savoir-être, savoir-faire, savoir devenir) au sein d'une organisation apprenante. Ce travail en équipe offre à chacun quels que soient ses freins, l'opportunité de travailler dans le respect de soi et des autres. En contrepartie, une indemnité est versée aux personnes.

Les objectifs sont de soutenir les participants pour :

- Reprendre de l'activité et travailler en équipe.
- Favoriser l'épanouissement personnel et social
- Acquérir une plus grande autonomie
- Créer ou recréer des liens
- Développer leurs compétences sociales et techniques
- Evaluer leurs capacités, ressources et freins

- Construire leur projet personnel et professionnel

Les services sont proposés à des clients eux-mêmes dans la précarité économique :

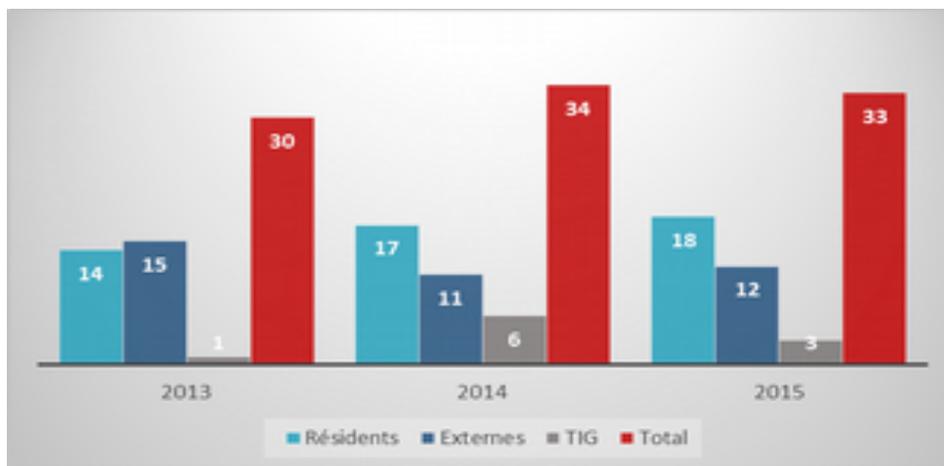
- Déménagements / Aménagements / Garde-meuble
- Débarras : enlèvement payant d'encombrants / Retrait gratuit au domicile des particuliers d'objets, mobiliers, appareils électroménager destinés aux logements du pôle hébergement de l'AMA et aux personnes relevant des minimas sociaux
- Nettoyage de logements et de locaux
- Entretien extérieurs et intérieurs de logements et de locaux

Les participants bénéficient d'un accompagnement renforcé par l'équipe pluri professionnelle : l'encadrante technique, épaulée par son collègue ouvrier qualifié polyvalent, les accompagne quotidiennement dans la mise au travail progressive et dans les démarches sociales en relation avec certains partenaires. La conseillère socioprofessionnelle les guide dans l'évaluation des ressources et des freins, les démarches d'orientation professionnelle, et la construction de leur projet en relation avec les réseaux de l'emploi et de la formation. La psychologue et les infirmières prennent en charge les démarches liées à la santé. L'accompagnement des résidents du Pôle Hébergement est réalisé par leur accompagnateur social référent en coopération interne avec l'équipe de l'AVA.

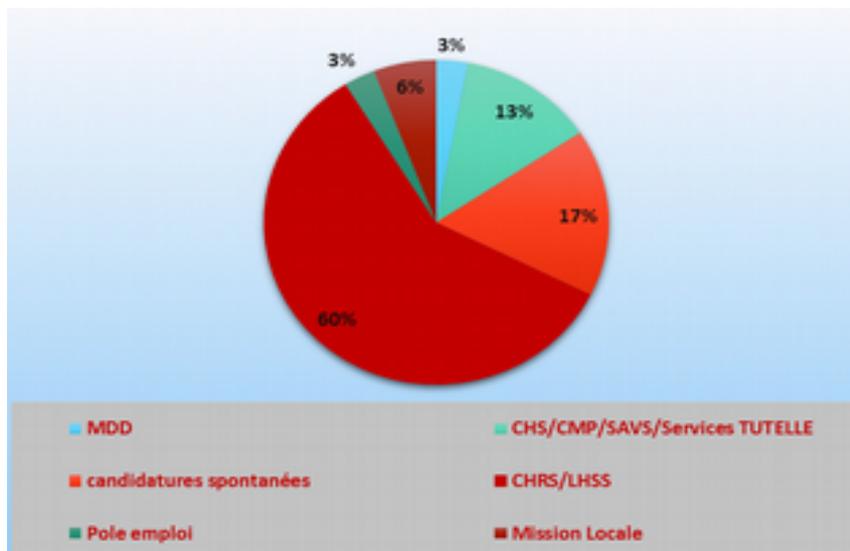
En partenariat avec les conseillers d'insertion et de probation du SPIP de Guingamp et les éducateurs de la PJJ l'AVA accueille des personnes effectuant un TIG.

III.3.2. Des effectifs stables

30 personnes accompagnées cette année : les participants (hors TIG) augmentent très légèrement. Au quotidien la constitution de l'équipe varie selon la capacité et l'état de santé de chacun.



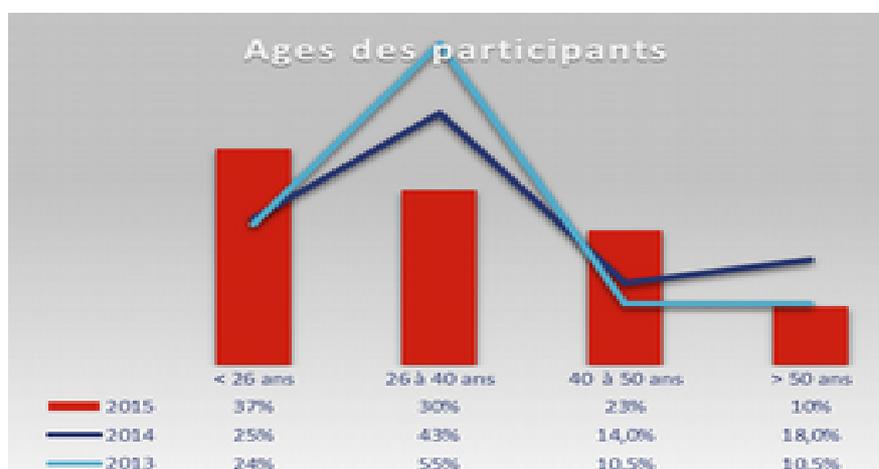
Même si l'orientation des usagers vers l'AVA provient essentiellement du pôle hébergement (60%), l'ensemble des partenaires du territoire, dans les domaines liés à la santé ou à l'insertion professionnelle, connaît ce dispositif et le propose régulièrement. Les candidatures spontanées restent importantes.



Caractéristiques sociodémographiques des participants

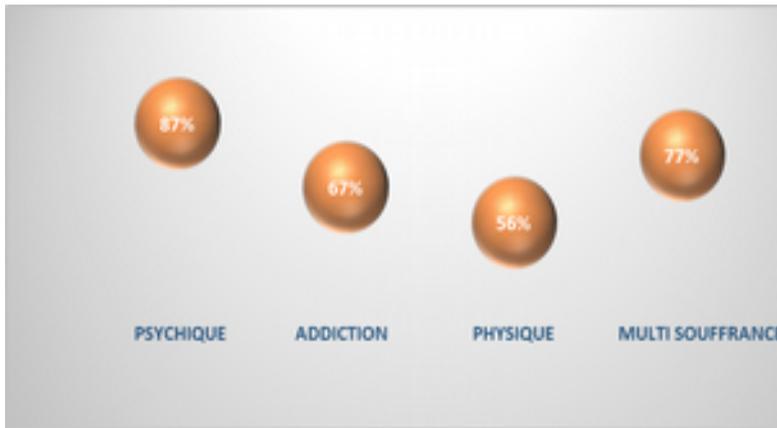
L'AVA répond majoritairement aux besoins d'hommes rencontrant des problématiques liées à la santé (83%) et au logement (90%). Il offre également aux personnes sans ressource la possibilité de percevoir une indemnité dans l'attente d'ouverture de droits ou d'un emploi salarié (9 personnes en 2015).

Pour la troisième année consécutive, la proportion de femmes -quasiment toutes orientées par le centre d'hébergement- est la même et représente seulement 17% des effectifs. La majeure partie des activités proposées correspondent à des métiers vers lesquels les hommes s'orientent plus couramment.



Les participants rajeunissent en 2015, les moins de 25 ans étant principalement des résidents du centre d'hébergement. Le CHRS s'appuie en effet fortement sur l'AVA pour les soutenir dans l'objectif de prendre ou reprendre un rythme de vie et d'activité, se confronter au cadre professionnel et s'inscrire dans une dynamique relationnelle. Deux tiers de l'effectif ont moins de 40 ans.

Plus des 3/4 des participants cumulent plusieurs problématiques de santé.

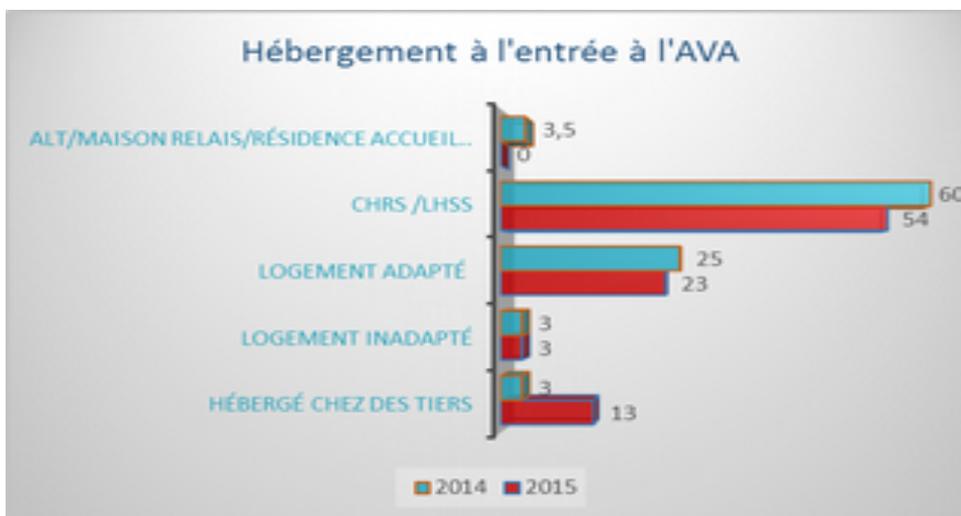


	2015	2014
souffrance psychique	87	93
Addiction	67	50
santé physique	56	57
Multi-souffrance	77	71

La souffrance psychique concerne un nombre de personnes important, qu'elle soit reconnue ou non. L'AVA est un dispositif adapté notamment pour ceux que leur souffrance isole ou qui ne peuvent supporter la pression du rendement. Il permet d'évaluer son impact sur le projet professionnel et d'accompagner vers une reconnaissance de travailleur handicapé et une orientation vers les structures adaptées.

Les problématiques de dépendance ont augmenté et les objets d'addictions restent multiples : alors que la majorité des personnes souffraient de dépendance à l'alcool, aux médicaments et au tabac, depuis 2013 les dépendances s'étendent aux drogues, aux jeux virtuels et à l'informatique, voire aux achats compulsifs.

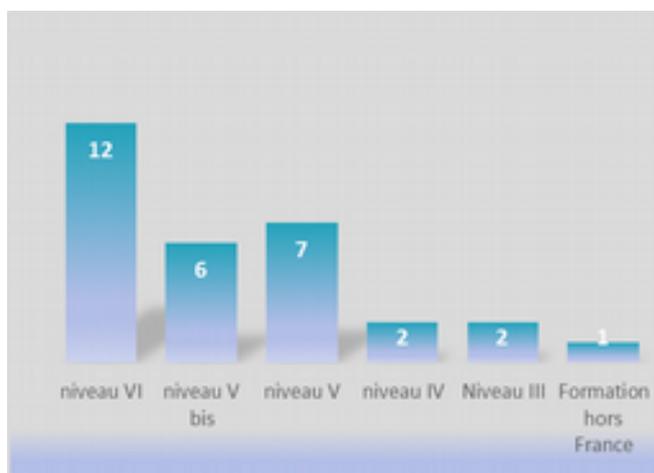
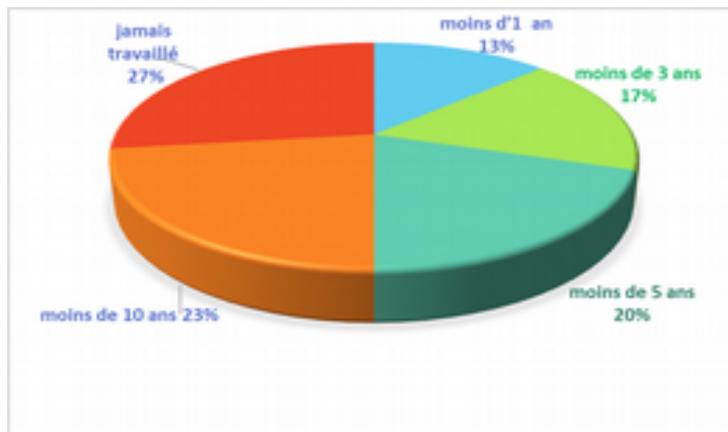
Malgré des problèmes de santé physique pour plus de la moitié, le nombre et la diversité des participants permet à chacun d'effectuer des tâches à la mesure de son potentiel.



26% habitent un logement indépendant mais seulement 10% le gèrent sans aide extérieure. 13% vivent au domicile d'un parent dont 10% de jeunes qui n'ont jamais habité seuls et 3% d'adultes retournés dans leurs familles suite à un accident de parcours (divorce, chômage, santé). Leurs proches se trouvent démunis face à leur difficulté à intégrer les dispositifs d'aide à l'insertion.

60% sont des résidents de la Maison de l'Argoat, principalement du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, et pour quelques-uns des Lits Halte Soins Santé.

Parcours professionnel : l'éloignement des personnes par rapport à l'emploi est de plus en plus important : 13 % des participants ont travaillé dans l'année précédant leur entrée, uniquement dans le cadre d'emplois saisonniers ou en intérim. Pour 43% la dernière expérience professionnelle date de plus de 3 ans, et pour plus d'un quart l'AVA est la première expérience à caractère professionnel, ce chiffre a doublé depuis 2013.



Qualification / Formation : la majorité n'a aucune qualification et représente une part de plus en plus grande des effectifs (60% contre 54% en 2014 et 31% en 2013).

Pour les 40% des personnes qui ont un diplôme, les difficultés d'insertion sont principalement la conséquence de problèmes de santé.

Les personnes sans ressource sont en forte augmentation. Passant de 21% à 37%, reflet de la proportion importante de jeunes de moins de 26 ans sans droits au RSA.

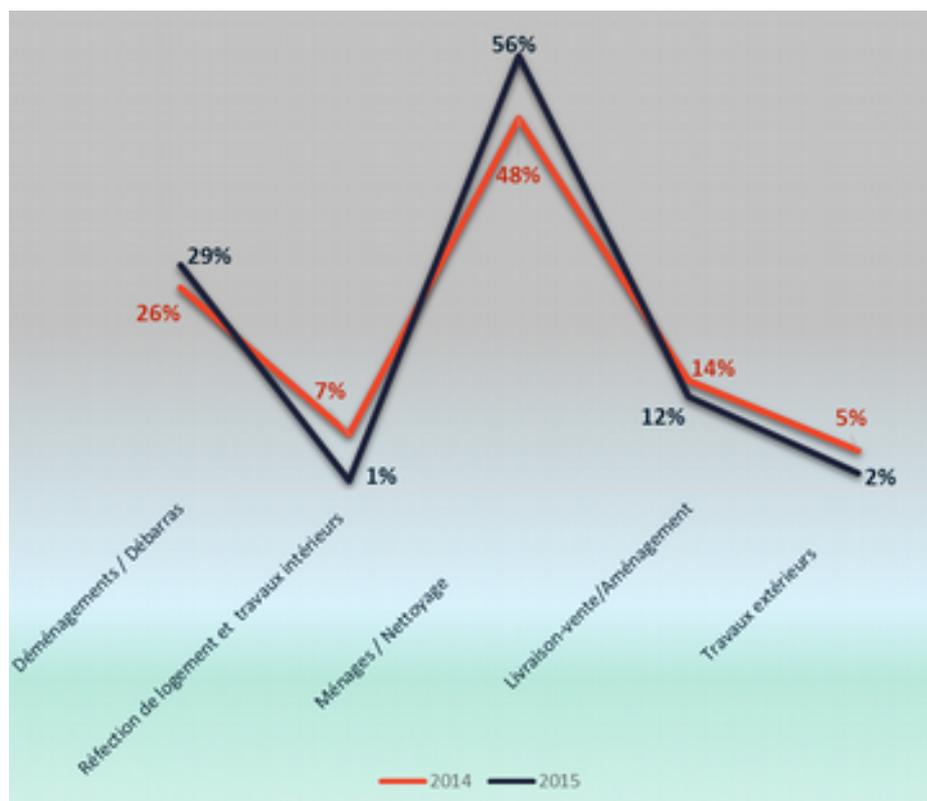


III.3.3. Les activités de production



Le nombre global d'interventions ne cesse de progresser, principalement en ménage, nettoyage et réfection/petits travaux dans les logements de la Maison de l'Argoat et des clients extérieurs.

Les activités sont structurées par le ménage 4 fois par semaine au pôle de solidarité et à la Maison de l'Argoat, et par l'entretien hebdomadaire intérieur et extérieur de l'ensemble des logements du pôle hébergement et des véhicules. Les déménagements, aménagements, débarras et travaux intérieurs/extérieurs sont répartis sur les 6 demi-journées à la demande des clients et après acceptation du devis.

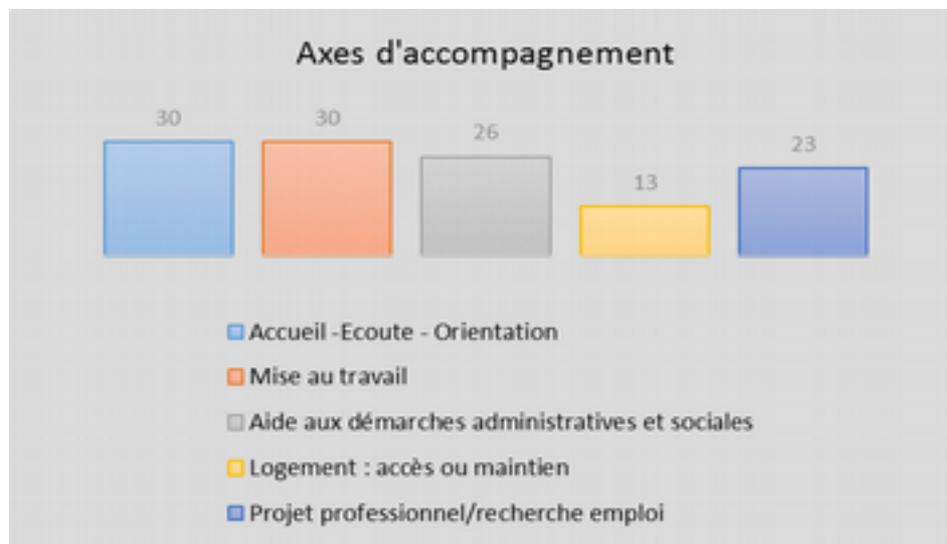


Le mobilier en bon état que nous récupérons lors des débarras est soit donné aux personnes en contrat d'accueil, soit vendu au prix du déplacement aux personnes accompagnées par nos services ou par les partenaires. Il nous permet aussi de renouveler une partie des équipements des logements de la Maison de l'Argoat.

Les meubles qui demandent à être restaurés sont donnés à « Dynamo », action de remobilisation comportant un atelier de menuiserie.

III.3.4. Le travail d'accompagnement mis en œuvre en 2015

Les participants de l'AVA sont accompagnés par la conseillère socio professionnelle en partenariat avec l'encadrante technique principalement par le biais d'entretiens individuels ou tripartites. La fréquence et la forme de ces rencontres sont adaptées à chaque participant et à ses besoins, du bilan trimestriel au point hebdomadaire. Afin de garantir la cohérence du parcours vers l'emploi, des bilans sont également effectués avec leur référent social. Pour les résidents du CHRS le soutien dans les démarches administratives, sociales ou de santé est réalisé par les professionnels du pôle hébergement ; pour les personnes extérieures la conseillère socioprofessionnelle les accompagne en partenariat avec les travailleurs sociaux, les professionnels de santé (CMP, infirmière, psychologue, Equipe Mobile de Précarité, médecins...).



C'est l'accueil et l'écoute de chaque personne avec sa motivation, ses ressources et ses difficultés qui offrent un cadre adapté à l'épanouissement, au développement des potentialités et à l'orientation vers les projets et dispositifs pertinents. Cet accompagnement global se décline en 4 axes au cours de temps d'accompagnement individuel et d'actions collectives

Un accompagnement santé pour 90% d'entre elles :

- Accès au droit (CMU, mutuelle, ...) 67%
- Actions de prévention (63%) : Bilan de santé de la caisse d'assurance maladie
- Journées repas collectifs et découverte de l'environnement
- Atelier collectif hygiène et bien-être « maison.nette » que nous avons expérimenté cette année. Basé sur un jeu coordonné par l'animatrice et l'infirmière de la Maison du Département, cette sensibilisation ludique au bien-être et à l'hygiène corporelle et de l'habitat a suscité l'intérêt des « joueurs ».
- Accompagnement vers le soin psychologique et physique (73%) (CHS, CSAPA, CMP...), vers une Reconnaissance de Handicap (20% : RQTH, Orientation professionnelle, AAH...) et prise en charge des dépendances en partenariat avec le Point Santé, l'Equipe Mobile de Précarité en Psychiatrie et la Maison Du Département.

Un accompagnement logement pour 43% :

- Recherche d'un logement (convention avec Guingamp Habitat / partenariat avec le Comité Local pour Le Logement...)
- Installation et Maintien dans le logement (aide au déménagement...)
- Recherche de résolutions des impayés
- Amélioration de l'habitat en bénéficiant des meubles récupérés par l'AVA, réfection intérieure (nettoyage, peinture, tapisserie...).

Une aide dans les démarches administratives et financières pour 87% :

Dans un environnement où les barrières administratives sont de plus en plus prégnantes, et plus encore pour les personnes en situation d'exclusion, nous nous rendons disponibles pour les aider dans l'interface avec les organismes tels que le Pôle Emploi, la CAF, les bailleurs sociaux, la MDPH... Cet accompagnement est fréquemment réalisé en partenariat avec les professionnels référents de la personne (accompagnateur social du CHRS, délégués tutelles, services de soin, services sociaux...).

Nous proposons chaque année des ateliers collectifs de sensibilisation à la gestion du budget animés par les formateurs de « Finances et Pédagogie ». 1 personne y a participé.

Un accompagnement dans l'élaboration du projet professionnel et la recherche d'emploi : 77%

L'orientation professionnelle s'appuie sur la valorisation et l'évaluation des compétences en cours d'acquisition à l'AVA. Par l'organisation de rencontres individuelles ou collectives, de visites et de stages, nous guidons chaque personne dans l'élaboration de son projet à partir de ses intérêts et potentialités afin établir la passerelle avec les autres dispositifs d'insertion (SIAE, remobilisation), les entreprises, les structures de travail adapté ou les centres de formation. Pour certains des participants, nous les accompagnons dans le deuil de l'emploi.

Le développement des compétences et leur reconnaissance est un socle essentiel dans la projection vers l'emploi. Pour cela nous proposons l'atelier hebdomadaire « compétences clés » animé par une formatrice du CLPS, pour renouer avec les mathématiques et le français, préparer le code de la route ou s'initier à l'informatique. 9 personnes y ont participé.

Le dispositif « Différent et Compétent » dynamise les candidats et valorise leurs compétences professionnelles, quelle qu'en soit la palette. Nous avons accompagné 2 personnes sur le métier d'agent de propreté et d'hygiène. En alternant des temps individuels et du travail de groupe elles ont préparé un dossier de présentation d'une activité spécifique illustré par des photos, puis l'ont présenté devant un jury (en interne pour une candidate qui a fait la démonstration de son travail, en externe pour son collègue qui l'a défendu oralement). Avec tous les lauréats de Bretagne ils reçoivent leur attestation au cours d'une cérémonie annuelle régionale en présence des représentants de la DIRECCTE, des ministères de l'agriculture et de l'éducation nationale, et de l'ARESAT.



Cette démarche de valorisation et de reconnaissance peut être une étape vers la VAE ou un tremplin vers la formation qualifiante, et reconnaît souvent pour la première fois le savoir-faire des lauréats. Cela a représenté 50 heures de préparation, accompagnées par les professionnels formés à la démarche.

Des passerelles vers l'IAE et vers le milieu protégé:

Nous organisons plusieurs fois par an des visites collectives des ESAT du département afin de soutenir les personnes dans leur projection vers un avenir professionnel au-delà de l'AVA. Ces déplacements en groupe avec l'encadrante technique et la conseillère socioprofessionnelle leur permettent de découvrir des perspectives d'emploi dans un environnement protégé et adapté. Quelle que soit leur situation au regard de la santé ou de l'expérience professionnelle, la découverte en groupe évite la stigmatisation et permet la familiarisation avec les structures accueillant des adultes en situation de handicap en valorisant le projet professionnel dans toutes ses déclinaisons. 20 personnes ont visité les ESAT de Plouisy, Plourivo, Ploufragan et Plemet, et plusieurs ont poursuivi par une rencontre individuelle puis un stage de découverte dans le cadre d'une convention thérapeutique ou d'une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel.

Le parcours vers l'emploi peut également passer par une candidature en structure IAE : entreprise d'insertion, chantier ou agence d'intérim, souvent après un stage de validation préalable à la candidature.

Des passerelles avec l'environnement socio-économique et culturel :

- Accès aux transports en commun : « Axéobus »
- Forum de l'emploi et de la formation annuel de Guingamp
- Création d'une gazette interne emploi-formation
- Visites culturelles : expositions, découverte de l'environnement et du patrimoine (vieille ville de Concarneau / baie de Locquémeau) soit lors des déplacements occasionnés par les activités de production, soit lors de journées spécifiques.
- Découverte de l'environnement : parc des logements HLM de Guingamp Communauté et accueil par bailleur social Guingamp Habitat
- Repas au restaurant d'application et visite des ateliers de la baie à Ploufragan

Impact des actions d'accompagnement en termes d'insertion sociale et professionnelle pour les 19 personnes qui ont terminé leur contrat en 2015 :

4 personnes sont sorties pour un emploi : 3 jeunes dont 1 en CDD de plus de 6 mois chargé de mise en rayon, 1 en chantier d'insertion espaces verts, et 1 en ESAT à Plourivo (ateliers maraîchage bio et espaces verts).

1 homme travaille en CDI temps partiel comme agent de propreté.

3 d'entre eux sont passés par des périodes de stage (EMT ou stages thérapeutiques) dans les entreprises ou structures qui les ont ensuite recrutés

4 personnes ont effectué des stages : 2 jeunes en EMT dont l'une a abouti à une entrée en formation qualifiante maçonnerie, et 2 autres un stage thérapeutique dont l'un a permis de valider son projet d'orientation en ESAT.

Santé : 13 personnes ont accédé aux soins / 7 personnes ont bénéficié d'un accompagnement santé / la santé de 2 personnes s'améliore ou se règle / 1 Reconnaissance de Handicap est acquise

Logement : 10 personnes accèdent ou se maintiennent dans le logement / 1 personne a rénové son logement

Mobilité : 2 personnes ont acquis un moyen de locomotion / 1 a obtenu le permis de conduire

Gestion administrative et financière : 1 personne a bénéficié d'une mesure de protection / 3 personnes ont amélioré leur gestion administrative et financière, réglé leurs dettes ou sont en cours, ou ont accédé à l'autonomie

Lien social : 6 personnes ont développé leur autonomie personnelle et le lien social / 6 ont amélioré leur insertion dans l'environnement (espace/temps / 7 ont accédé aux droits

III.3.5 Gestion du garde-meuble social



Nous proposons aux particuliers la prise en charge de leur mobilier que nous entreposons dans le garde-meuble social situé à Guingamp. Il est destiné à des personnes ou familles n'ayant pas les ressources suffisantes pour faire appel à un Garde-meubles privé. Elles sont temporairement sans logement et ont besoin de stocker leur mobilier le temps d'accéder de nouveau à un habitat. Soit elles effectuent leur demande directement auprès de la Maison de l'Argoat, soit elles sont orientées par les partenaires sociaux et services de protection des majeurs.

Le prix est de 2 euros au mètre carré, et les boxs ne sont pas accessibles pendant la durée du dépôt. En 2015, nous avons enregistré 26 entrées et 21 sorties, et 38 emplacements ont été occupés.

Ce service proposé aux plus vulnérables confrontés à des problèmes de logement a démontré son utilité sur le territoire et nous rencontrons un problème d'engorgement. Nous sommes actuellement contraints de refuser des demandes de débarras par manque de place.

III.3.6. Orientation et perspectives 2016

Action réalisées en 2015 que nous renouvelerons ou poursuivrons en 2016

- Atelier « maison-nette »
- Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Différent & Compétent : accompagner 2 candidats

Nouvelles actions à mettre en place

- Initiation de l'équipe (participants et accompagnateurs) à la langue des signes et création d'un référentiel commun de base pour développer la communication professionnelle et mieux accompagner une participante vers l'emploi.
- Développement des compétences Informatiques : Ateliers TRE (Technique de Recherche d'Emploi) et VISA internet (initiation informatique et internet)
- Développement de la prévention santé par des actions collectives : réunions d'information avec la psychologue et l'infirmière du point santé et avec des professionnels de santé extérieurs/ bilans de santé de la CPAM
- Conventionnement avec le ministère de la justice pour l'accueil des personnes en TIG
- Adaptation du LIPAC (Livret de parcours d'acquisition des compétences) support méthodologique d'accompagnement individuel, à partir des constats de 2014-2015, dans le but d'une meilleure appropriation des accompagnés et accompagnants.
- Harmonisation des référentiels de compétences des différents livrets (RAE, LIPAC)

Afin de maintenir, voire développer ce dispositif au service des personnes vulnérables, tant pour les participants dans leur insertion socioprofessionnelle que pour les clients comme service contribuant au maintien et à l'accès au logement, il serait nécessaire de mener en 2016 une réflexion sur le développement des locaux et de l'activité de l'AVA.

Retrouvez ce document sur
le site web de la maison de l'Argoat



<http://maisondelargoat.fr/>